



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E98613

VALABLE JUSQU'AU 22/01/2027

ÉDITÉ LE

31/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/10/2013

Forme juridique : SAS

Capital : 4 050

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CLERMONT FERRAND 797833787

Siret : 797 833 787 00048

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 83 07859

Assurance Responsabilité Travaux :
QBE 031 0008663

Assurance Responsabilité Civile :
QBE 031 0008663

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : OPTIMISATION HABITAT ENERGIE

14 RUE GEORGES CHARPAK
63960 VEYRE MONTON

Téléphone : 04 73 39 04 97

Portable : 06 18 11 09 17

Fax :

Site Internet : <http://www.o-habitat-energie.fr>

E-mail : axibat63@gmail.com

Responsabilité légale :
HOLDING FRP (987 569 928) / FORCE REMI PRÉSIDENT / FORCE REMI
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	16/01/2025
5912	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 250 kVA (Technicité confirmée)	16/01/2025
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Couvreur)	10/12/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.